



SIMIANE-COLLONGUE

Campagnes de mesure
Inventaire des émissions de polluants

Simiane-Collongue – 5 272 habitants

EMISSIONS



La commune de Simiane-Collongue se caractérise par une dominance des transports dans les émissions, notamment les transports routiers (environ 76 % des émissions de CO₂, 82 % du CO et des NO_x ainsi que 85 % des particules fines de diamètre inférieur à 2.5 µm). Le secteur industriel apparaît comme principal émetteur de particules totales, et de particules de diamètre inférieur à 10 µm. Ces particules ont pour origine principale l'extraction de matériaux. Enfin, les composés organiques volatils non méthaniques proviennent essentiellement de sources biotiques et des activités agricoles.

Tableau 1 : Bilan d'émissions 2004 sur la commune de Simiane-Collongue

	NO _x t/an	CO t/an	CO ₂ t/an	SO ₂ t/an	COVNM t/an	PM _{tot} t/an	PM ₁₀ t/an	PM _{2,5} t/an
Agriculture, sylviculture et nature	6	4	164	0	210	0	0	0
Production et distribution d'énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
Industrie et traitement des déchets	0	0	62	0	2	106	40	0
Résidentiel et tertiaire	1	24	1 740	1	14	1	0	0
Transports non routiers	6	5	1 728	1	1	0	0	0
Transports routiers	65	152	11 994	2	29	9	6	5
TOTAL Simiane	79	185	15 687	4	256	116	47	6
TOTAL CPA	17 677	20 275	6 080 010	12 000	10 867	1 521	1 028	699
% Simiane / CPA	0%	1%	0%	0%	2%	8%	5%	1%

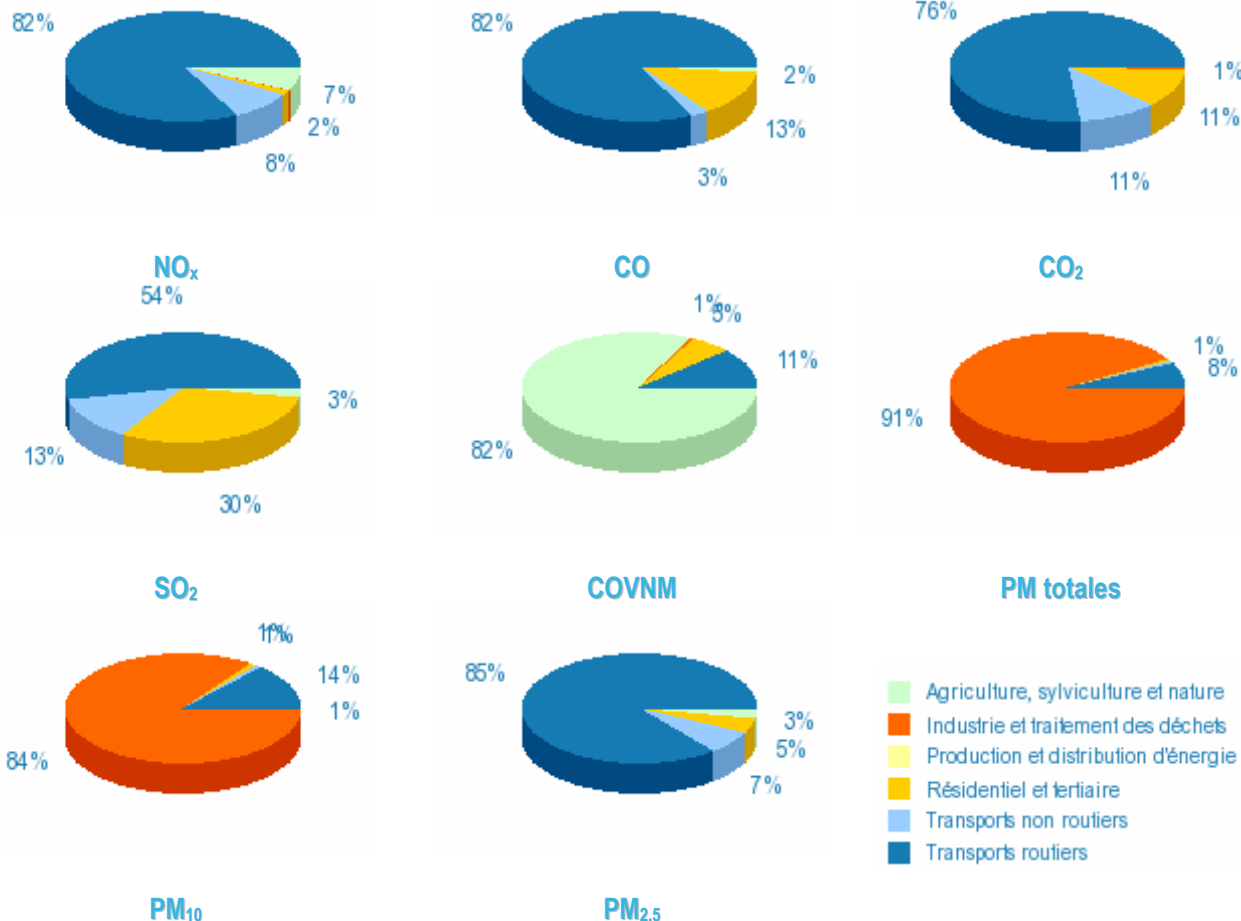
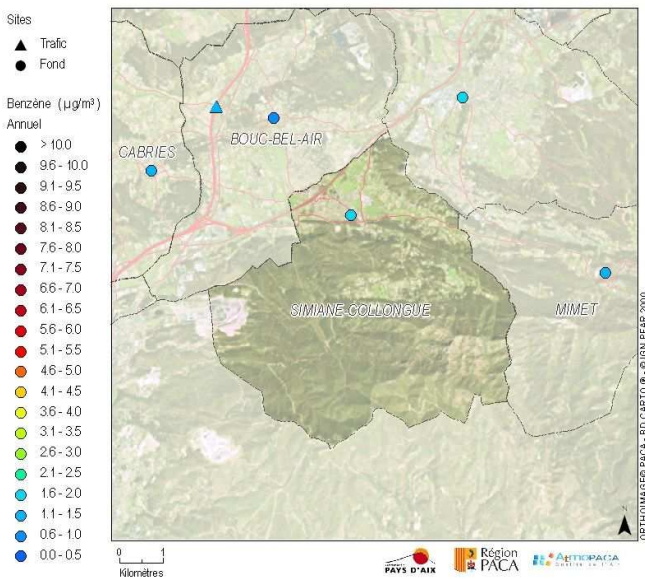
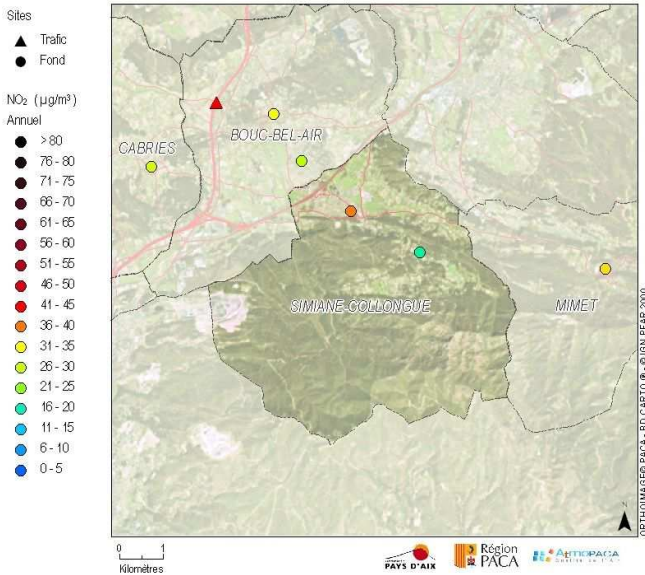


Figure : Analyses sectorielles des émissions de Simiane-Collongue



QUALITE DE L'AIR EN 2007



RESULTATS 2007 DE LA CAMPAGNE DE MESURES

Le dioxyde d'azote et le benzène sont des polluants générés par les combustions de carburant, à lier essentiellement au trafic automobile en milieu urbain.

Dioxyde d'azote :

2 lieux ont fait l'objet de mesures de dioxyde d'azote sur la commune de Simiane :

- Le site de typologie périurbaine de l'avenue du Général de Gaulle, au centre de Simiane, enregistre une concentration de 35 µg/m³. Cette concentration en dioxyde d'azote est inférieure à la valeur limite pour 2007 de 46 µg/m³, mais également, à la valeur limite à l'échéance 2010 de 40 µg/m³. Ce site est influencé par les émissions des véhicules qui circulent sur l'avenue (environ 8000 par jour). L'avenue du Général de Gaulle est un passage entre la D6 (environ 36 000 véh/jours) et la D8 (environ 10 000 véh/jour). Aussi, cette concentration reflète un centre de village traversé par un axe de transit non négligeable.

- Le site rural du chemin des Putis, avec 17 µg/m³, est représentatif d'un secteur large correspondant à la partie nord-ouest du massif de l'Etoile et au nord du parc public de Simiane.

Benzène :

Le site du centre de Simiane a fait l'objet d'un échantillonnage en benzène. La concentration annuelle est de 1.9 µg/m³. Elle est à peine inférieure à l'objectif de qualité pour ce polluant (2 µg/m³), mais inférieure à la valeur limite annuelle du benzène (5 µg/m³). Les émissions de benzène proviennent du trafic en centre ville. La conformation en petites rues (milieu fermé) autour de l'avenue du général de Gaulle conduit à l'accumulation de ce polluant dans l'air.

SURVEILLANCE AU QUOTIDIEN DE SIMIANE

Informations disponibles sur www.atmopaca.org et www.aires-mediterranee.org

- Observations et prévisions régionales cartographiques : animation heure par heure de panaches de pollution prévus et/ou observés : ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂) et poussières (PM₁₀).
- Message en cas de pic de pollution en ozone en temps réel sur le département des Bouches du Rhône.

ETUDES DE QUALITE DE L'AIR REALISEES SUR LA COMMUNE DE SIMIANE OU A PROXIMITE

- Evaluation de la qualité de l'air ambiant sur le secteur de Gardanne/Simiane, en liaison avec l'activité d'Aluminium Péchiney – Gaz, particules et métaux lourds – 2004.